

Séance de rentrée du mercredi 30 août 2023

Salle MS 160, 16h-17h

**Certificat de spécialisation en didactique d'une
discipline supplémentaire d'enseignement -
CSDS**



Bienvenue

Déroulement de la séance

- I. Mot de bienvenue par M. Olivier Maulini, Directeur de l'IUFE & M. Benoît Lenzen, Directeur du programme FORENSEC
- II. Informations du DIP
- III. Admissions: rentrée 2023
- IV. Organisation et informations générales
- V. L'Association des étudiant-es de la formation des enseignant-es du secondaire (AEFES)
- VI. Contacts
- VII. Questions

Après la séance

Accueil par les équipes
de didactique au
Pavillon Mail
(MR160 pour le
Français)

Plénière CSDS salle MS 160 / Sous-sol Uni Mail			
16h00 à 17h00			
17h15 à 18h	Anglais	PM 02	Pavillon Mail (rez)
	Arts visuels	PM 03	Pavillon Mail (rez)
	Français	MR 160	Uni Mail (rez) ³¹
	Géographie	PM 09	Pavillon Mail (rez)
	Histoire	PM 10	Pavillon Mail (rez)
	Mathématiques	PM 13	Pavillon Mail (rez)

I. Mot de bienvenue par M. Olivier Maulini, Directeur de l'IUFE



Olivier Maulini

Professeur ordinaire

Directeur de l'IUFE

Mot du directeur de l'IUFE



**INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Mot du directeur de l'IUFE



« Ça se dit pas dans la vie ! »

Conflit de temporalités ?

« Avant même de maîtriser un savoir, vous êtes déjà en train de me dire que ça sert à rien... »



↑ Formation des élèves ↑

Urgences de la vie,
attente de continuité

Conflit de légitimités

'Loisir de l'étude',
rupture exigée



Expériences
pratiques

↓ Formation des enseignant-es ↓

Apprentissages problématisés



Réflexions
théoriques

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

François Bégaudeau
Entre les murs



Mythes
et réalités

ENSEIGNER,
ÇA S'APPREND

Collectif • Diachron pour Enseigner



VALÉRIE LUSSI BORER
LUC RIA



Apprendre
à enseigner



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

I. Mot de bienvenue par M. Benoît Lenzen, Directeur du programme FORENSEC



Benoît Lenzen

Professeur associé
Directeur du programme

II. Informations du DIP



Stage au DIP dans le cadre de la formation d'enseignante et d'enseignant

Août 2023



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Direction des ressources humaines

Organisation du DIP

- Le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse regroupe l'ensemble du système scolaire genevois:
 - l'enseignement obligatoire (EO), qui comprend le degré primaire (EP) et le degré secondaire I (cycle d'orientation, CO)
 - l'enseignement secondaire II et tertiaire B, comprend les écoles de niveau secondaire II (AFP, CFC, maturité spécialisée, maturité professionnelle, maturité gymnasiale), les diplômes ES, la transition et FO 18
- Ainsi que :
 - l'office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ),
 - l'office médico-pédagogique (OMP)
 - l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)
- Ces offices sont transversaux et contribuent aux prestations publiques en faveur des élèves et des jeunes

Chiffres-clés

82'060 élèves,

- primaire: 39'278
- cycle d'orientation: 14'416
- secondaire II: 25'720
- spécialisé: 2207

1100 apprenties et apprentis

Le DIP c'est:

**10'681 collaborateurs-trices fixes
dont et 7'981 enseignant-es et
2'700 PAT**

Pour répondre aux besoins nouveaux et pour compenser les départs, 392 nouvelles collaboratrices et collaborateurs ont été engagé-es (primaire: 112; CO: 155; secondaire II: 100; spécialisé: 22; OEJ: 3).

Chiffres-clés

Le DIP c'est aussi:

- **59** établissements primaires (168 écoles) + école climatique de Boveau
- **19** établissements du CO
- **28** établissements du secondaire II et tertiaire B dont 4 établissements mixtes : 11 collèges, 5 ECG dont l'ECGA à Jean-Piaget, les pôles de formation professionnelle, 3 établissements de la transition professionnelle (CFPP, ACCES II, Parcours individualisés)
- **104** structures de l'enseignement spécialisé (48 classes intégrées, 51 écoles de pédagogie spécialisée, 1 école d'orientation et de formation pratique, 4 écoles de formation préprofessionnelle) + 1 dispositif de soutien en enseignement spécialisé + 1 dispositif "Ecole à l'hôpital" + 1 dispositif "Ecole à la Clairière" + 1 dispositif "Relais mobile".

La mission principale du DIP

- Le DIP, conformément à l'art. 10 de la loi sur l'instruction publique, a notamment pour mission de donner à chaque élève le moyen d'acquérir les meilleures connaissances et compétences en vue de ses activités futures, de chercher à susciter chez lui le désir permanent d'apprendre et de se former, de l'aider à développer de manière équilibrée sa personnalité, sa créativité, ses aptitudes intellectuelles, manuelles, physiques et artistiques ainsi que de le préparer à participer à la vie sociale, culturelle, civique, politique et économique du pays, en affermissant son sens des responsabilités, sa faculté de discernement et son indépendance de jugement.
- Les degrés primaire, secondaire et tertiaire de l'école publique ainsi que les offices et les services décrits ci-dessus concourent à la réalisation de cette mission, selon les principes de l'école inclusive et dans le respect du bien-être et des possibilités de développement de chaque élève.



Rôle de chaque collaboratrice et collaborateur à l'Etat de Genève



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Direction des ressources humaines

Effectuer son stage au DIP c'est...

- Etre animé d'une motivation qui se fonde sur les valeurs de la charte éthique:
 - Respect
 - Impartialité
 - Disponibilité
 - Intégrité
-

Effectuer son stage au DIP c'est...

- S'engager à garantir les principes généraux du droit administratif:
 - Le principe de légalité
 - L'égalité de traitement
 - La bonne foi
 - La proportionnalité
 - Le droit d'être entendu
-

Effectuer son stage au DIP c'est...

- Respecter les devoirs propres aux employés de l'Etat:
 - Qualité des prestations
 - Devoir de fonction avec diligence
 - Exemplarité
 - Secret de fonction et devoir de réserve
 - Respect de la laïcité et le devoir d'être laïc
-

Le cadre de la laïcité

LIP Art. 123 Attitude générale

1. Les membres du personnel enseignant doivent observer dans leur attitude la dignité qui correspond aux missions, notamment d'éducation et d'instruction, qui leur incombent.
2. Ils sont tenus au respect de l'intérêt de l'Etat et doivent s'abstenir de tout ce qui peut lui porter préjudice.
3. Ils doivent respecter la laïcité.
4. Ils doivent être laïques et ne doivent pas exercer une fonction ecclésiastique ou un rôle religieux prépondérant au sein d'une religion ou d'un mouvement religieux.

LIP: Art. 11 Respect des convictions politiques et religieuses

1. L'enseignement public garantit le respect des convictions politiques et religieuses des élèves et des parents.
2. A cet égard, toute forme de propagande politique et religieuse est interdite auprès des élèves.
3. Les enseignants ne doivent pas porter de signe extérieur ostensible révélant une appartenance à une religion ou à un mouvement politique ou religieux.

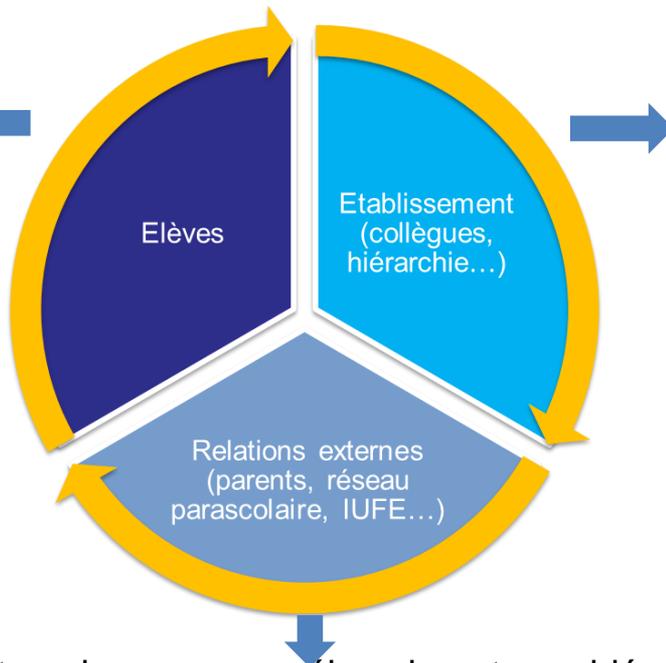


Le cadre de la laïcité

Au sein des établissements genevois, les signes religieux visibles – tels que le voile ou autre fichu couvrant entièrement les cheveux, la kippa ou la croix – sont tolérés chez les élèves, mais pas chez les enseignantes et les enseignants qui se doivent d'observer une neutralité en tant que représentante et représentant de l'Etat.

Etre stagiaire ... Devenir enseignant, c'est ...

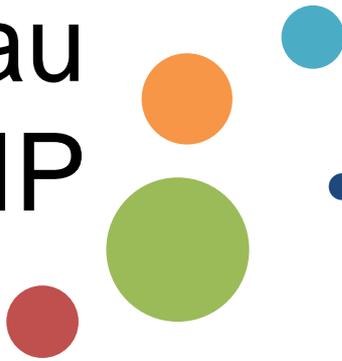
- Apporter la connaissance et les compétences
- Avoir un rôle d'autorité
- Garder une distance professionnelle adéquate
- Gérer les comportements problématiques
- Détecter, soutenir et alerter en cas de maltraitance



- Participer et être impliqué dans les activités de l'école
- Collaborer et interagir avec diligence
- Avertir sa hiérarchie directe en cas de dysfonctionnements (abus, infractions...)

- Interagir avec compréhension et considération tout en garantissant un cadre

Bon stage au
DIP



- Bienvenue

III. Admissions

Rentrée 2023-2024

1^{ère} année dans la formation:

114 étudiant-es admis-es / 244 candidat-es

108 en MASE 1 et 12 en MASE

133 stages dont 117 en SR et 16 SRP

2^{ème} année dans la formation:

122 étudiant-es / 136 étudiant-es

102 en MASE 1 et 20 en MASE 2

137 stages dont 60 en SR et 77 en SRP

CSDS

10 étudiant-es / 22 candidat-es

15 stages

Rentrée 2023:

14 disciplines ouvertes à la formation

252 étudiant-es au total
285 stages

IV. Organisation et informations générales

Règlement d'études FORENSEC 2023:

https://www.unige.ch/iufe/files/3616/8958/7960/Reglement_detudes_Forensec_2023_VF.pdf



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

RÈGLEMENT D'ÉTUDES 2023 DE LA FORMATION DES ENSEIGNANT-ES DU SECONDAIRE (FORENSEC)

CHAPITRE 1 : Dispositions générales

CHAPITRE 2 : Maîtrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire (*Master of Arts in Secondary Education – MASE disciplinaire*).

Orientations :

- *Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I et les écoles de maturité (Teaching Certification in Lower-Secondary and Upper-Secondary Education)*
ou
- *Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité (Teaching Certification in Upper-Secondary Education)*

CHAPITRE 3 : Maîtrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire (*Bi-disciplinary Master of Arts in Secondary Education – MASE bi-* *disciplinaire*)

Orientations :

- *Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I et les écoles de maturité (Teaching Certification in Lower-Secondary and Upper-Secondary Education)*
ou
- *Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité (Teaching Certification in Upper-Secondary Education)*

CHAPITRE 4 : Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire d'enseignement - Diplôme additionnel (*Specialisation Certificate in the Teaching of a Supplementary Discipline – Additional Diploma - CSDS*)



Plan d'études CSDS:

<https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/presentation/presentation/csds/plan-detudes-mase-disciplinaire-mase1-2-2/>

Domaine	Code programme des cours	ECTS	Type d'enseignement
Discipline - Cours / Séminaire de recherche en didactique de la discipline	F4SXXXX	5	Cours / Séminaire
Discipline - Atelier de didactique A ou B - secondaire I et II	F4SXXXX	6	Ateliers
Stages en responsabilité d'enseignement et en accompagnement au secondaire I et II		19	
Discipline - Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée Un stage de 64h (de type « en responsabilité »), conformément au Règlement d'études Forensec 2023, article 40	F4S9XXX		
Discipline – Stage pratique dans l'autre niveau/ordre d'enseignement Un stage de 64h, conformément au Règlement d'études Forensec 2023, article 40	F4S9XXX		
Total CSDS	30		

Les étudiant-e-s en histoire et géographie doivent obligatoirement suivre le cours « Education à la citoyenneté » en plus des cours du présent plan d'études.

Calendrier académique 2023-2024

Format PDF à télécharger (en bas du calendrier):

https://www.unige.ch/iufe/files/9316/8387/8564/Calendrier_academique__FORENSEC_2023-2024_.pdf

IUFE		
Formation des enseignants du secondaire FORENSEC CALENDRIER 2023-2024		
Session d'examens de rattrapage pour les enseignements annuels et semestriels 2022-2023		
Début des examens	Lundi	14 août 2023
Fin des examens	Vendredi	18 août 2023
Semestre d'automne 2023		
Rentrée scolaire stages	Lundi	21 août 2023
Début de la formation Rentrée selon calendrier scolaire pour les UF : ateliers	Lundi	28 août 2023
Séance de rentrée	Mercredi	30 août 2023
Jeûne genevois	Jeudi	7 septembre 2023
Début des cours Rentrée selon calendrier académique pour les UF: cours et séminaires	Lundi	18 septembre 2023
Inscriptions aux cours en ligne		2 au 9 octobre 2023
Fin des cours	Vendredi	20 octobre 2023
Vacances d'automne du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023		
Reprise des cours	Lundi	30 octobre 2023

extrait

2023-2024

FORENSEC CSDS

01.août						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

01.sept						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

01.oct						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

01.nov						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

01.déc						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

01.janv						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

01.févr						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

01.mars						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

01.avr						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

01.mai						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

01.juin						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

01.juil						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

	Rentrée scolaire
	Rentrée Forensec
	Rentrée académique (UNIGE)
	EVACOM (établissements scolaires)

	Vacances Forensec
	Session d'examens Forensec

Domaine didactique:

Cours de didactique – horaires:

<https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/programme/horaires-2023-2024/csds-2/>

CSDS : horaires 2023-2024

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00 – 12h00	Disponible pour les stages				
13h00 - 18h00	Disponible pour les stages	Histoire** (Cours et At. A) Maths (Séminaire et At. B)	Anglais (Cours et At. A)	Disponible pour les stages	Français (Cours et At. A) Géographie** (Cours et At. A) Informatique* (Cours et At. A) Arts visuels (Cours et At. A)

* Le cours et l'atelier en didactique de cette discipline a lieu dans le cadre de la didactique romande.

**Les étudiant-es en histoire et géographie doivent obligatoirement suivre le cours « Education à la citoyenneté et question sensible » (74221) en sus de leur plan d'études CSDS

Domaine pratique:

<https://www.unige.ch/iufe/index.php?CID=940>

LE RESPONSABLE DES STAGES >

DIRECTIVES POUR L'OPÉRATIONNALISATION DES STAGES >

INTRANET ETUDIANT-ES (ACCÈS) >

Types de stage

Intervenant-es dans les stages

Espace EDAC

FAQ - stages

Séance d'informations **le mercredi 6 septembre 2023**

12h45 à 14h: CSDS, salle PM13 (Pavillon Mail)

17h15 à 19h: MASE 1^{ère} année, salle MR 070 (Unimail)

Demande d'équivalences académiques: <https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/programme/le-guide-de-letudiant-2021-2022/mase-1ere-2/>

Délais: jusqu'au 4 septembre 2023. Formulaire à adresser à forensec@unige.ch

Discipline en formation romande (Didro):

<https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/programme/le-guide-de-letudiant-2021-2022/disciplines-en-formation-romande/>

Programmes des cours UNIGE en ligne: <https://pgc.unige.ch/main/study-plans?year=2023&fac=default-value>

Pages de la rentrée 2023: <https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/programme/rentree-academique/csds/>

Guide de l'étudiant-e: <https://www.unige.ch/iufe/formations/secondaire/programme/le-guide-de-letudiant-2021-2022/>

V. Association des étudiant-es de la formation des enseignant-es du secondaire (AEFES)



Association des Etudiant.es
de la Formation en Enseignement Secondaire

L'AEFES représente les intérêts des étudiant-es

- Lors des assemblées et des commissions de l'IUFE;
- Dans des situations de litige;
- Face aux différent-es acteurs et actrices du système éducatif genevois.

L'AEFES participe au bien-être de chacun-e

- Elle constitue un espace d'écoute et d'accueil;
- Elle tente d'avoir une vue d'ensemble des différentes affaires qui émaillent invariablement l'année scolaire; repère les situations de litige
- Elle fait le lien entre les étudiant-es et la Direction de l'IUFE

L'AEFES constitue une force de proposition

- Pour faire évoluer la problématique de la précarité estudiantine consubstantielle à la formation
- Pour améliorer les conditions d'intégration et d'accueil dans les établissements.

Informations pratiques sur l'AEFES

- Page dédiée sur le site de la FORENSEC: <https://www.unige.ch/iufe/index.php?CID=1505>
- Assemblée générale: mercredi 13 septembre à 18h, salle PM234
- Contact pour s'informer et/ou s'affilier: aefes@unige.ch

VI. Contacts

Secrétariat des étudiant-es FORENSEC : forensec@unige.ch

Mme Maya Bürcher

Mme Delphine Eggel

Conseillère académique FORENSEC: conseil-forensec@unige.ch

Mme Laetitia Desfontaine

Permanence sans rendez-vous les mercredis entre 12h et 13h

Permanence sans rendez-vous les vendredis entre 12h et 13h [par zoom](#)

Secrétariat des stages FORENSEC: stage-forensec@unige.ch

Mme Myriam Vitali-Capraro

Responsable des stages FORENSEC: responsable-stages-forensec@unige.ch

M. Simon Toulou

Permanences sans rdz les lundis de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Avec rdz les mercredis de 9h30 à 13h et de 14h à 15h30

QUESTIONS